

Adresse des administrateurs du district de Breteuil (Oise), lors de la séance du 13 thermidor an II (31 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Breteuil (Oise), lors de la séance du 13 thermidor an II (31 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 15;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22486_t1_0015_0000_6

Fichier pdf généré le 09/07/2021



ont péri sur l'échafaud; 50 prêtres ont été arrêtés comme fanatiques turbulens.

Mention honorable du don, et renvoi au comité de sûreté générale (1).

[Mézières, 6 therm. II.] (2).

Citoyens collègues,

La citoyenne Gaudelet, femme de Jean-François Gontaut fait don à la patrie de 107 liv. 15 s. qu'elle a reçus pour secours accordés aux pères et mères des deffenseurs de la Patrie. Elle est pauvre et sexagénaire, mais elle espère trouver dans sa frugalité et son travail de quoi satisfaire à des besoins qui demandent peu quand ils sont réels; elle n'a qu'une peine, c'est de voir que son troisième fils, par ses infirmités, ne peut aller rejoindre ses deux frères. Son mari s'engage de prendre la place de ce troisième fils si la patrie en a besoin; telles sont ses expressions: le langage de la vertu est simple et modeste.

Je vois avec plaisir que, dans ce département, l'esprit public se forme; trop longtemps il a été comprimé par les partisans du despotisme et les complices du traître Lafayette : à l'époque du 18 août 1792, ils crioient, en présence des troupes et des gardes nationales: vive le Roi, vive Lafayette, au diable les Jacobins. Depuis ce tens ils n'ont cessé de conspirer contre la liberté et tenté de livrer ce département frontiere à l'ennemi. 150 de ces conspirateurs ont tî arrêtés et livrés au glaive de la loi. Déjà un grand nombre ont péri sur l'échaffaud; 50 prêtres sont en état d'arrestation, non comme piêtres et pour gêner la liberté des cultes, mais comme fanatiques, turbulans, empêchans l'instruction du peuple. Ils ont été dénoncés par les autorités constituées qui, épurées par mes soins, ont pris toute l'énergie que demande un gouvernement révolutionnaire.

Le peuple, bon dans ce département comme il l'est partout, voit avec plaisir les coups portés à l'aristocratie et au fanatisme. Ainsi, quand l'olivier de la paix couvrira de son ombre bienfaisante le sol de la liberté, le peuple n'en partagera point les doux fruits avec ceux qui ont tenté de le réduire à l'esclavage. Le glaive de la loi aura fait tomber leurs têtes criminelles. Les abandonner à leurs remords, sistème perfide de modérantisme, ils n'en auront jamais qu'un, c'est de n'en avoir pas fait davantage pour perdre la liberté. S. et F. (3).

LEVASSEUR (de la Sarthe).

19

Les administrateurs du district de Breteuil, département de l'Oise, annoncent qu'ils ont frémi en apprenant les dangers

(1) P.-V., XLII, 281. B^{in} , 16 therm. (suppl¹).

qu'a courus la Convention nationale; ils demandent le prompt jugement des conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Les admin's du distr. de Breteuil au cⁿ Godefroy, représentant du peuple à Paris; Breteuil, 11 therm. II] (2).

Nous resterons fermes à notre poste. Citoyen, tu es le premier qui nous a fait connoitre que la Convention nationale avoit courue de grands dangers, que les conspirateurs étoient arrêtés. Ils ne tarderont pas sans doute à plier leurs têtes criminelles sous l'instrument fait pour venger les droits du peuple souverain, pour punir ceux qui ont porté atteinte à la liberté, à l'égalité des citoyens, à l'unité, l'indivisibilité de la République.

Nous serons de foibles appuis, mais nous serons constament attachés à la représentation nationale. Voilà notre voeu, et nous te demandons de l'exprimer à tes collègues assemblés. S. et F.

CHENNON (v^e présid.), C.J. PAILLART, D'HINDIDIER, RICHARD (secrét.).

20

Les citoyens de Beauvais, département de l'Oise, qui se sont empressés de se réunir à la première nouvelle des événemens qui ont assuré le triomphe de la liberté, applaudissent à la fermeté et à l'énergie que la Convention nationale a déployées dans ces circonstances orageuses, et la félicitent d'avoir terrassé les conspirateurs les plus scélérats, les plus hypocrites et les plus audacieux qui aient encore existé. La Convention nationale, disent-ils, est tout pour le peuple; il l'aime, il l'estime; sa confiance l'environne, et elle repose sur les vertus de ce sénat, seul fanal qui dirige tous les Français. Les citoyens de Beauvais ont juré, dans ces momens de crise, de lui rester à jamais unis. Ce serment n'est pas le premier; il est dans leurs coeurs, il n'en sortira jamais, et ils le déposent dans le sein de la Convention.

[Suivent 8 pages de signatures] (3).

[11 therm. II] (4)

Pourquoi faut-il qu'à l'instant où la République triomphe de tous ses ennemis et que la valeur française fait rentrer dans le néant la horde infâme des brigands couronnés, l'horizon sacré de la liberté soit encore obscurci par des nuages qui voiturent le crime sur nos têtes? Pourquoi faut-il qu'à l'instant où les vertus et la probité sont mises à l'ordre du jour, il existe

⁽²⁾ C 311, pl. 1 233, p. 20; J. Fr., n° 676; F.S.P., n° 392.

⁽³⁾ Mention marginale: « reçu les 107 liv., 15 le II therm. » Signé DUCROISI.

⁽¹⁾ P.-V., XLII, 282. Bin, 14 therm.

⁽²⁾ C 312, pl. 1 239, p. 34.

⁽³⁾ P.V., XLII, 282.

⁽⁴⁾ C 312, pl. 1 239, p. 33; Voir, ci-dessous, nº 28.